



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue à huis clos (Covid-19) le 5 avril 2021 à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur.

Sont présents à cette séance le maire M. Alain Gagnon ainsi que les conseillers suivants :

Mme Joannie Langlois	Conseillère	siège no 1
Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Christiane Guillemette	Conseillère	siège no 5

Formant quorum sous la présidence du maire M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale et Mme Alexandra Desjardins nouvelle employée pour le poste de directrice générale.

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 1 mars 2021
4. Dépôt des États financiers de mars 2021
5. Dépenses:
6. Autres dépenses :
 - 6.1 Commande de factures pour le camping
 - 6.2 Me Roger Vachon : Cessation du lot 5 253 381 (884.84\$)
 - 6.3 Soumission d'abat-poussière
 - 6.4 Paiement des quotes-parts à la MRC
7. Correspondances
8. Période de questions
9. Comptabilité & employés
 - 9.1 Demande d'achat regroupé pour l'achat d'un portable pour l'inspecteur municipal
 - 9.2 Formation ABC/DG donnée par l'UMQ
 - 9.3 Engagement de la nouvelle DG (assermentation)
 - 9.3.1 Autorisation Revenu Canada
 - 9.3.2 Autorisation Revenu Québec : Procuration selon les normes
 - 9.3.3 Autorisation signatures Desjardins
 - 9.4 Contrat directrice générale
 - 9.5 Contrat directrice adjointe
 - 9.6 Contrat inspecteur municipal
 - 9.7 Mise en demeure
 - 9.8 Superviseure administrative
10. Lots
 - 10.1 Procédure pour vente pour non-paiement de taxes
 - 10.2 CCU : Réponse à la demande de dérogation
 - 10.3 PAFIO : Inquiétude des citoyens
 - 10.4 Fonds de mise en valeur des lots (signature)



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

11. **Chemins**
 - 11.1 Gravier Rang de la Scierie
 - 11.2 Chemin des Mésanges : projet de travaux (Luc Adam)
 - 11.3 Paiement pour le déneigement des chemins privés
 - 11.4 Paiement pour le déneigement des chemins municipalisés
 - 11.5 Collecte des encombrants
12. **Sécurité**
 - 12.1 Rapport de la visite de prévention en sécurité incendie de la MMQ
 - Installation prise de courant (une ou deux), accès et visibilité de l'extincteur près du porte-manteau, vérification et entretien des extincteurs, pierres manquantes au presbytère, réparation du mur de l'église.
13. **Divers**
 - 13.1 Transport adapté
 - 13.2 Mois de l'arbre : Dépôt de projet avant le 9 avril
 - 13.3 Demande de soumissions pour l'escalier derrière l'église et pour construction du belvédère.
 - 13.4 État de l'orgue à tuyaux
 - 13.5 Autorisation à demander des soumissions et des commanditaires pour l'affiche à l'entrée du village
 - 13.6 Prolongation de la phase 3 de la halte routière
14. **Camping**
 - 14.1 Avis de motion et lecture du projet de REG 2021-04 : Règlement régissant les règles à respecter à la halte routière et au camping rustique de Rapide-Danseur
 - 14.2 Avis de motion et lecture du projet de REG 2021-05 : Règlement de la halte routière et du camping rustique de Rapide-Danseur en lien avec la pandémie
 - 14.3 Clause restrictive de 30 ans
 - 14.4 Prix pour assurance responsabilité civile
 - 14.5 Offre d'emploi pour le camping
15. **Dossiers en suspend**
 - 15.1 Règlement sur les animaux
16. **Invitations**
 - 16.1 Rencontre direction générale MRCAO (14 avril 9h à 12h)
 - 16.2 Webinaire outil de sensibilisation sur la consommation de cannabis chez les jeunes (26 au 27 mai)
 - 16.3 Formation sur l'entretien des parcs municipaux (8 avril)
17. **Varia**
18. **Dates prochaines réunions**

Séance de travail le 26 avril à 18h30
Séance régulière le 3 mai à 19h30
19. **Période de questions**
20. **Fermeture de l'assemblée**

2021-04-331

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AVRIL 2021

2021-04-332

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 5 avril 2021 soit accepté tel que présenté au conseil;



N° de résolution
ou annotation

ACCEPTÉ

4. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE MARS 2021

Des revenus de 341 062.04\$ et des dépenses de 74 588.73\$ ont été enregistrés pour mars 2021, pour un solde au livre au 31 mars 2021 de 611 808.20\$.

5. DÉPENSES

2021-04-333

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise les dépenses suivantes :

les salaires des employés	5 428.77\$
les salaires des élus	1 432.89\$
les dépenses de mars	6 202.15\$
les dépenses faites par paiement préautorisé	3 992.10\$
DAS de février et mars	6 263.69\$
le tout représentant un total de 23 319.60\$ pour mars.	

La directrice générale certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ

6. AUTRES DÉPENSES

6.1 COMMANDE DE FACTURES POUR LE CAMPING

ATTENDU QUE la municipalité assume le coût pour la production des factures pour le camping;

2021-04-334

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE payer les frais pour la production des factures pour le camping;

ADOPTÉ

6.2 Me ROGER VACHON : CESSION DU LOT 5 253 381

ATTENDU QUE La municipalité achète le lot 5 253 381 par Me Roger Vachon ;

2021-04-335

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

DE payer à Me Roger Vachon un montant de 884.84\$ pour l'achat du lot 5 253 381 à l'entrée du village, lot qui était en vente pour non-paiement de taxes, ce lot pourra accueillir une pancarte de Bienvenue;

ADOPTÉ

6.3 SOUMISSION D'ABAT-POUSSIÈRE

ATTENDU QUE nous avons demandé des soumissions pour l'épandage d'abat-poussière pour l'entretien de nos chemins;

ATTENDU QUE deux entreprises ont soumissionné à notre demande;

2021-04-336

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE donner le contrat à Marcel Baril, au montant de 15,390.00\$ car le chlorure de calcium est certifié BNQ;

ADOPTÉ

6.4 PAIEMENT DES QUOTES-PARTS À LA MRC

ATTENDU QUE nous avons reçu le renouvellement des frais de quotes-parts à la MRC;

2021-04-337

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE payer à la MRC d'Abitibi-Ouest, un premier montant de 16 463.29\$ pour diverses quotes-parts et un premier montant de 7 025.68\$ pour les quotes-parts déchets et recyclage;

ADOPTÉ

7. CORRESPONDANCE

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. COMPTABILITÉ & EMPLOYÉS

9.1 DEMANDE D'ACHAT REGROUPÉ POUR L'ACHAT D'UN PORTABLE POUR L'INSPECTEUR MUNICIPAL

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a demandé d'avoir un portable pour l'utiliser dans l'ensemble des municipalités où il travaille;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE cet achat sera divisé entre les six municipalités;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyée par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité participera financièrement à l'achat regroupé d'un portable en payant sa part équitablement avec les autres municipalités concernées;

ADOPTÉ

9.2 FORMATION ABC/DG DONNÉE PAR L'UMQ

ATTENDU QU' une formation ABC/DG est offerte par l'UMQ pour les directrices et les adjointes à leur début dans le domaine municipal;

ATTENDU QUE le conseil municipal est favorable à cette formation;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale ainsi que la directrice adjointe participent à la formation ABC/DG de l'UMQ au coût de 500.00\$ chacune plus ou moins;

ADOPTÉ

9.3 ENGAGEMENT DE LA NOUVELLE DG (assermentation)

ATTENDU QUE Mme Lucie Gravel quitte son poste de directrice générale pour la retraite;

ATTENDU QUE 8 candidats avaient remis leur candidature pour le poste;

ATTENDU QUE la nouvelle DG Mme Alexandra Desjardins débutera ses fonctions le 6 avril 2021;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la nouvelle DG débute ses nouvelles fonctions le 6 avril 2021 suite à son assermentation;

ADOPTÉ

2021-04-338

2021-04-339

2021-04-340



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

9.3.1 AUTORISATION REVENU CANADA

ATTENDU QUE Mme Alexandra Desjardins occupe le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière pour la municipalité de Rapide-Danseur;

ATTENDU QUE Mme Desjardins pourra demander un code d'autorisation pour faire les relevés d'emploi sur le web;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la nouvelle directrice-générale demande ses codes d'activation auprès de Revenu Canada;

ADOPTÉ

9.3.2 AUTORISATION REVENU QUÉBEC

Procuration selon les normes de Revenu Québec

Pour Mme Alexandra Desjardins directrice-générale

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyée par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur consent à ce que son représentant Mme Alexandra Desjardins soit autorisé :

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec ;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises ;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin ;
- à remplir les rôles et les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisations de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration ;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toutes négociations avec Revenu Québec, en ce qui concerne

2021-04-341

2021-04-342

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne) ;

- à signer comme personne habilitée pour la municipalité de Rapide-Danseur

ADOPTÉ

9.9.3 AUTORISATION SIGNATAIRES POUR LA CAISSE DESJARDINS

2021-04-343

IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les signataires autorisés chez Desjardins pour la Municipalité de Rapide-Danseur soient :

- ✓ Alain Gagnon, maire;
- ✓ François Cloutier, conseiller;
- ✓ Alexandra Desjardins, directrice générale;
- ✓ Caroline Perron directrice-adjointe;

QUE tout autre signataire soit enlevé de la liste;

ADOPTÉ

9.4 CONTRAT DIRECTRICE GÉNÉRALE

À SUIVRE

9.5 CONTRAT DIRECTRICE ADJOINTE

À SUIVRE

9.6 CONTRAT INSPECTEUR MUNICIPAL

ATTENDU QUE le contrat de travail de l'inspecteur est prêt pour l'année 2021;

2021-04-344

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'inspecteur municipal signe son contrat de travail pour l'année 2021 et que M. le maire approuve son contrat;

ADOPTÉ



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

9.7 MISE EN DEMEURE

ATTENDU QU' une citoyenne a manqué de respect envers notre personnel;

2021-04-345

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' envoyer une mise en demeure à cette citoyenne;

EN SPÉCIFIANT QUE sa façon d'agir n'est pas acceptable et que nous souhaitons qu'elle se comporte de façon raisonnable à l'avenir et qu'elle s'excuse auprès de notre personnel;

ADOPTÉ

9.8 SUPERVISEURE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE Mme Lucie Gravel a cédé sa place de directrice générale;

ATTENDU QUE pour quelques mois, la présence d'une ressource est nécessaire pour un transfert des dossiers en cours;

2021-04-346

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE nommer Mme Gravel superviseure administrative au même taux salarial;

ADOPTÉ

10. LOTS

10.1 PROCÉDURES DE VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU QUE nous avons un terrain qui est en procédure de vente pour non-paiement de taxes;

ATTENDU QUE le conseil désire poursuivre les procédures de vente pour non-paiement de taxes pour le matricule 1978 58 7946 et d'accepter les coûts rattachés à cette vente;

2021-04-347

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

conseillères et des conseillers
présents;

QUE

la municipalité poursuive les
procédures de vente pour non-
paiement de taxes pour le matricule
1978 58 7946 car aucun paiement
n'a été reçu depuis 2005;

QUE

la municipalité achète le terrain
s'il n'y a pas d'acheteurs lors de la
vente pour non-paiement de taxes;

ADOPTÉ

10.2 CCU : RÉPONSE À LA DEMANDE DE DÉROGATION

ATTENDU QU'

une dérogation mineure est
demandée au 326 Chemin des
Tourterelles pour l'installation d'un
bâtiment à arche (dôme) de 25 pi de
large par 34 pi de long d'une
hauteur de 16 pi et 3 po. (Inclus un
muret de 3 pi);

ATTENDU QUE

cette demande de dérogation
mineure est faite en regard d'un
immeuble connu et désigné comme
étant le lot numéro 5 519 406 au
cadastre du Québec;

ATTENDU QUE

le comité consultatif d'urbanisme
recommande d'accepter la demande
de dérogation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par
Mme Joannie Langlois et résolu à
l'unanimité des conseillères et des
conseillers présents;

D'

autoriser tel que suggéré par le CCU la
demande de dérogation;

ADOPTÉ

10.3 PAFIO : INQUIÉTUDE DES CITOYENS

Info. Suite à l'inquiétude des citoyens au sujet du PAFIO (Plan
d'aménagement forestier intégré opérationnels, le conseil va obtenir
des informations additionnelles à ce sujet.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

10.4 FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS (SIGNATURE)

ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intra municipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d'aménagement forestier (entente de délégation de gestion);

ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;

ATTENDU QUE trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intra municipaux pour la réalisation des activités suivantes : éducation de peuplement(EPC), éducation de peuplement (nettoisement), scarifiage (hectare), plantation (plants), gravelage;

ATTENDU QUE l'aide financière demandée est de 38 832.23 \$;

EN CONSÉQUENCE,

2021-04-349

SUR PROPOSITION de Lorraine Doucet-Dion, appuyée par Christiane Guillemette, il est unanimement résolu :

DE déposer une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intra municipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 38 832.23\$;

D' autoriser le maire M. Alain Gagnon à signer la documentation relative au projet.

ADOPTÉ

11. CHEMINS

11.1 GRAVIER RANG DE LA SCIERIE

ATTENDU QUE l'entreprise JLR a demandé deux voyages de gravier dans la virée du bout du rang de la Scierie pour son camion de vidange. car le terrain est trop mou;

2021-04-350

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ

par Mme Christiane Guillemette, appuyée par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

D' autoriser la directrice générale à demander deux voyages de gravier à Transport Raymond Bérubé pour mettre dans la virée dans le bout du rang de la Scierie;

ADOPTÉ

11.2 CHEMIN DES MÉSANGES : PROJET DE TRAVAUX (LUC ADAM)

Info. Les résidents du chemin des Mésanges aimeraient que leur deuxième demande de l'an passé soit considérée pour cette année. La demande doit être redéposée avec une nouvelle soumission.

11.3 PAIEMENT POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PRIVÉS

ATTENDU QUE les chemins privés ont été déneigés par M. Marcel Lebel et que nous devons recharger les résidents de ces chemins : Petit Balbuzard, Tourterelles, Sitelles, Huards et Bruants;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal autorise le paiement pour l'entretien des chemins privés au montant total de : 9 320.00\$ + taxes et que les coûts soient refacturés dans leur ensemble aux résidents de ces chemins;

ADOPTÉ

11.4 PAIEMENT POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPALISÉS

ATTENDU QUE la municipalité assume les coûts pour l'entretien et le déneigement des chemins municipalisés : chemin des Merles, du Héron Bleu, des Colibris et Balbuzard;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal autorise le paiement pour le déneigement des chemins municipalisés à Transport Raymond Bérubé au montant total de : 12 500.00\$ + taxes;

ADOPTÉ

2021-04-351

2021-04-352



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

11.5 ENVOI DE MÉDIA POSTE POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

ATTENDU QUE nous devons informer les citoyens du moment prévu pour la collecte des encombrants;

ATTENDU QUE les dates proposées sont le 25-26 et 27 mai

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte le paiement pour l'envoi d'un média poste pour la collecte des encombrants pour informer les citoyens des matières qui sont acceptées lors de cette cueillette;

ADOPTÉ

12. SÉCURITÉ

12.1 RAPPORT DE LA VISITE DE PRÉVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MMQ

ATTENDU QUE nous avons reçu la visite de prévention en sécurité incendie de la MMQ;

ATTENDU QUE divers éléments d'amélioration nous ont été proposés :

- Installation de prises de courant;
- Accès et visibilité de l'extincteur au centre municipal;
- Vérification et entretien des extincteurs;
- Pierres manquantes fournaise presbytère;
- Réparation du mur à l'église;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' effectuer les travaux cités ci-haut selon les recommandations de la MMQ;

ADOPTÉ

13. DIVERS

13.1 TRANSPORT ADAPTÉ

Info. La municipalité s'informe pour obtenir des prix et valide les besoins des citoyens en ce qui concerne l'utilisation du transport adapté.

2021-04-353

2021-04-354



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

13.2 MOIS DE L'ARBRE : DÉPÔT DE PROJET AVANT LE 9 AVRIL

ATTENDU QUE la municipalité doit déposer avant le 9 avril son projet pour le mois de l'arbre;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' autoriser la directrice générale à faire parvenir notre demande de projet à l'AFAT;

D' autoriser le maire M. Alain Gagnon à aller chercher les arbres et animer cette journée;

ADOPTÉ

13.3 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ESCALIER DERRIÈRE L'ÉGLISE ET POUR LA CONSTRUCTION DU BELVÉDÈRE.

ATTENDU QUE la municipalité veut installer un escalier derrière l'église et poursuivre les travaux pour la construction du belvédère près des rapides;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil accepte que la directrice générale demande des soumissions pour l'escalier ainsi que pour la construction du belvédère;

DE recontacter Audet & Knight et vérifier leur intérêt;

ADOPTÉ

13.4 ÉTAT DE L'ORGUE À TUYAUX

Info. Contacter M. Raymond Nadeau.

13.5 AUTORISATION À DEMANDER DES SOUMISSIONS ET DES COMMANDITAIRES POUR L'AFFICHE À L'ENTRÉE DU VILLAGE

ATTENDU QUE nous avons fait l'acquisition d'un petit terrain à l'entrée du village;

ATTENDU QUE nous voulons y installer une affiche : Bienvenue aux touristes;

2021-04-355

2021-04-356



N° de résolution
ou annotation
2021-04-357

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée
par Mme Joannie Langlois et résolu à
l'unanimité des conseillères et des
conseillers présents;

QUE le conseil autorise Mme Lucie Gravel,
superviseure administrative à demander
des soumissions pour une affiche et à
solliciter des commanditaires pour l'achat
de cette affiche;

ADOPTÉ

13.6 PROLONGATION DE LA PHASE 3 DE L'HALTE ROUTIÈRE.

ATTENDU QU' il reste des sommes à dépenser sur notre
projet Phase 3 de la Halte routière;

ATTENDU QUE nous devons attendre la fonte des neiges
pour remettre du gravier pour installer des
balançoires;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée
par Mme Joannie Langlois et résolu à
l'unanimité des conseillères et des
conseillers présents;

QUE le conseil autorise Mme Lucie Gravel
superviseure administrative à signer la
demande de prolongation de la date de fin
des travaux auprès de la MRCAO;

ADOPTÉ

14. CAMPING

14.1 AVIS DE MOTION ET LECTURE DU PROJET DE REG 2021-04 : RÈGLEMENT RÉGISSANT LES RÈGLES À RESPECTER À LA HALTE ROUTIÈRE ET AU CAMPING RUSTIQUE DE RAPIDE-DANSEUR

Mme Lorraine Doucet-Dion donne Avis de Motion que le
règlement 2021-04 : Règlement régissant les règles à respecter à la
halte routière et au camping rustique de Rapide-Danseur sera
adopté à la prochaine séance du conseil municipal. Il y a dispense
de lecture car tous les membres du conseil déclarent l'avoir lu et
renoncent à sa lecture.

14.2 AVIS DE MOTION ET LECTURE DU PROJET DE REG 2021-05 : RÈGLEMENT DE LA HALTE ROUTIÈRE ET DU CAMPING RUSTIQUE DE RAPIDE-DANSEUR EN LIEN AVEC LA PANDÉMIE

Mme Lorraine Doucet-Dion donne Avis de Motion que le
règlement 2021-05 : Règlement de la Halte routière et du camping
rustique de Rapide-Danseur en lien avec la pandémie sera adopté à
la prochaine séance du conseil municipal. Il y a dispense de lecture

2021-04-358



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

car tous les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

14.3 CLAUSE RESTRICTIVE DE 30 ANS

À titre informatif, la halte routière a été cédée à la municipalité de Rapide-Danseur à titre gratuit par le Ministère des Mines et des Terres. Cependant, cette cession a été accordée avec une clause restrictive sur 30 ans. Cette clause spécifie : un usage communautaire sans but lucratif.

La directrice générale fera la démarche pour que nous puissions utiliser la halte routière gratuitement à l'entrée et à l'arrière que nous puissions charger un coût abordable pour combler les dépenses encourues et pour engager un responsable. Si nous ne pouvons charger un montant pour combler les coûts d'exploitation du camping, nous nous verrons dans l'obligation de laisser les lieux fermés.

14.4 PRIX POUR ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

ATTENDU QUE la municipalité veut augmenter le montant d'assurance pour la responsabilité civile à 5 millions durant la période d'ouverture du camping;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil accepte que la municipalité assume l'augmentation de 275.00\$ annuel pour les assurances pour la responsabilité civile à 5 millions et de 50.00\$ pour l'ajout de 26 terrains pour le camping;

ADOPTÉ

14.5 OFFRE D'EMPLOI POUR LE CAMPING

ATTENDU QUE l'offre d'emploi pour le camping a été présentée aux conseillers municipaux;

ATTENDU QUE le conseil est favorable à déposer cette offre;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil accepte que la directrice générale affiche l'offre d'emploi tel que présentée.

ADOPTÉ

2021-04-359

2021-04-360



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

15. DOSSIERS EN SUSPEND

Règlement pour les animaux.

16. INVITATIONS

16.1 RENCONTRE DIRECTION GÉNÉRALE MRCAO (14 avril 9h à 12h)

Info. Il y aura une rencontre Zoom de toutes les directions générales le 14 avril de 9 heures à midi.

16.2 WEBINAIRE OUTIL DE SENSIBILISATION SUR LA CONSOMMATION DE CANNABIS CHEZ LES JEUNES (26 OU 27 MAI)

Info. Il y aura un webinaire sur la consommation de cannabis le 26 ou le 27 mai. À suivre selon la disponibilité.

15. VARIA

16. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

Séance de travail le 26 avril 2021 à 18h30

Séance régulière le 3 mai 2021 à 19 h 30

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

2021-04-361

Mme Lorraine Doucet-Dion propose la fermeture de l'assemblée. Il est 20h50.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Superviseur administrative

Alexandra Desjardins
Directrice générale